

Trésorerie : les élus en colère

L'annonce de la fermeture au deuxième trimestre 2020 de la trésorerie de Coulonges, reste en travers de la gorge des élus du territoire, tant sur la forme que sur le fond.

Ce sont des élus extrêmement remontés que nous venons de rencontrer. L'annonce que vient de faire Véronique Gabelle, directrice départementale des finances publiques, la fermeture au deuxième trimestre 2020 de la trésorerie de Coulonges passe mal.

Corine Micou, présidente du Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) et maire de Faye-sur-Ardin, ne décolère pas : « Il y a un an on nous affirmait qu'il était, je me souviens parfaitement du terme, INENVISAGEABLE de fermer cette trésorerie ! »

« Un emprunt qui restera une charge pour les communes »

RENÉ BAURUEL, Président du Sivom

« Nous comprenons la nécessité d'évolution des services de l'Etat mais, en fait de plan d'aménagement ce n'est rien de moins que la fermeture de la trésorerie qui est programmée... Sans discussion, sans entendre nos arguments c'est inacceptable », s'indigne Jean-Pierre Rimbeau, président de la Communauté de communes Val de Gâtine et maire d'Ardin.

Il poursuit : « Nous perdons avec ce regroupement des trésoreries à Saint-Maixent-l'Ecole toute proximité avec un service que mairies, communauté de communes et particuliers utilisent régulièrement. Cette proximité avait

bien des vertus, les principales étant la parfaite connaissance des dossiers et des interlocuteurs et la rapidité de réaction. La mairie sera-t-elle le seul service public en capacité de répondre aux particuliers, avec comme conséquence un surplus de trafic sans moyens supplémentaires ! Que nous propose-t-on à la place ? Un service en ligne de téléconférence pour régler nos problèmes quotidiens ? Des points de contacts ou quelqu'un vous guidera dans l'utilisation d'un ordinateur ? »

« C'est ça le maintien des services publics en milieu rural ? » s'interroge Jean-Philippe Guérit, maire de Coulonges, qui s'inquiète aussi de la disparition des cinq emplois liés à la trésorerie, avec toutes les conséquences pour le tissu économique d'une petite ville.

René Bauruel, président du Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) et maire de Saint-Maixent-de-Beugné n'est pas en reste : « Le Sivom a investi 400 000 € en 2006 pour la construction, souhaitée par les services de l'Etat, de la trésorerie. Jusqu'en 2024 nous rembourserons un emprunt qui, non compensé par les loyers, sera une charge financière pour les communes. Et l'équilibre de nos budgets sans proximité ? Portage des repas, redevance des ordures ménagères ou cantines les factures sont établies par la trésorerie qui en assure suivi et relances. Qui sera notre interlocuteur quels seront les délais ? »